



Montreuil, le 16 décembre 2021

SURVEILLANCE GÉNÉRALE

EXIGEONS LA RECONNAISSANCE DE NOS QUALIFICATIONS !

Après 7 années de gel des salaires, les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) de 2021 viennent de se tenir. La Direction a en réalité soumis à signature des mesures unilatérales, comme par exemple la prime COVID et aucune mesure salariale pour 2021.

Alors que les cheminots de la Surveillance Générale sont en première ligne pour contribuer à maintenir le service public ferroviaire depuis le début de la crise pandémique, la Direction ne répond que par des primes non pérennes et aléatoires selon les territoires.

Pour la CGT, ce sont par des augmentations générales des salaires et par la reconnaissance des qualifications que la direction doit répondre.

Notre prime de travail, partie intégrante de notre salaire, doit prendre en compte les évolutions et exigences de notre métier. Les qualifications et responsabilités liées notamment au port d'armes doivent être reconnues !

Avec la CGT, je signe et je revendique :

- **La revalorisation pérenne de la prime de travail à hauteur de 20% ;**
- **La revalorisation de l'IPA/ICPA et leur intégration à la prime de travail ;**
- **L'intégration équivalente de ces revalorisations dans le salaire des cheminots contractuels ;**
- **L'amélioration de nos conditions de travail, par des recrutements à la hauteur des besoins et une programmation respectueuse de nos vies ;**
- **La fin du système inique de la contractualisation.**

NOM	ETABLISSEMENT	SIGNATURE



